



DÉLIBÉRATION

Acquisition immobilière de parcelles de terrain à Isle avenue des Bayles, propriété du Département de la Haute-Vienne, en vue de la création d'un aménagement cyclable dans le cadre du SDIAC

1 DOCUMENT - Publié le 13 Octobre 2022

Délibération du 30 septembre 2022



≛ TÉLÉCHARGER